

ANNEXE 3

Formulaire de dépôt de liste de candidatures aux Elections au Conseil scientifique et pédagogique
Scrutin des 25 et 26 novembre 2026

EUR

Collège : ETUDIANTS

Nombre de sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants

Conditions de recevabilité de la liste : Le dépôt de candidature est obligatoire. Conformément à l'article D. 719-22 du Code de l'éducation susvisé, les candidatures sont adressées par tout moyen donnant date certaine à leur réception, selon les modalités prévues au présent article.

Les candidatures doivent parvenir à l'EUR CREATES par lettre recommandée, par courriel, ou par un dépôt en main propre, dès publication du présent arrêté et au plus tard le lundi 9 novembre 2026 à 14h.

Elles doivent être

- Envoyées par lettre recommandée auprès de Mme Daria Sibuet, Bureau n° A178, EUR CREATES, Campus Carlone, 98 bd Édouard Herriot, 06204 Nice Cedex 3

OU

- Déposées auprès de Mme Daria Sibuet, Bureau n° A178, EUR CREATES, Campus Carlone, 98 bd Édouard Herriot, 06204 Nice Cedex 3, en cas d'absence ou d'empêchement, auprès de Mme Nassima Kireche, Directrice Administrative du Campus Carlone - Bureau A 173, Campus Carlone, 98 Bd Edouard Herriot, 06200 NICE ou auprès de Mme Carine Adam, Campus Georges Méliès, 216 Av. Francis Tonner, 06150 Cannes.

OU

- Adressées par voie électronique, signées, datées, et scannées l'adresse :
eur-creates.elections-cosp.usagers@listes.univ-cotedazur.fr

Dans tous les cas, les listes de candidatures (annexe 3) doivent être accompagnées de la déclaration individuelle de candidature pour chaque candidat et candidate (annexe 4 du présent arrêté).

Le dépôt des listes de candidatures et des déclarations individuelles de candidature peut être effectué :

- Par le délégué de liste, également candidat.
- Ou bien par tout personnel ou usager de l'établissement détenant un mandat écrit émanant du délégué de la liste de candidatures concernée.

Sont éligibles au sein du collège dont ils sont membres tous les électeurs et électrices régulièrement inscrits sur les listes électorales conformément aux articles D719-7 à D719-16 du Code de l'éducation susvisé et aux statuts de l'EUR susvisés.

Les candidats sont rangés par ordre préférentiel. Chaque liste de candidats et candidates est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Chaque liste doit comporter le nom d'un délégué ou d'une déléguée qui est également candidat ou candidate afin de représenter la liste au sein du Comité Electoral Consultatif.

La liste comprend un nombre de candidats et candidates au maximum égal au double du nombre des sièges de membres titulaires à pourvoir.

Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats et candidates au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir.

Les listes de candidatures doivent comporter au moins un représentant de niveau Master ou Doctorat.

Les candidats doivent fournir une photocopie de leur carte étudiante ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité.

LISTE DES CANDIDAT.E.S

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste :

Nom et prénom des candidats	Diplome préparé
-----------------------------	-----------------

N° 1	
------	--

N° 2	
------	--

N° 3	
------	--

N° 4	
------	--

N° 5	
------	--

N° 6	
------	--

N° 7	
------	--

N° 8	
------	--

N° 9	
------	--

¹ Conformément aux dispositions du présent arrêté, tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.

N° 10

Fait à _____, le _____

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la **délégué.e de liste**, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :